

ACTUALITÉS

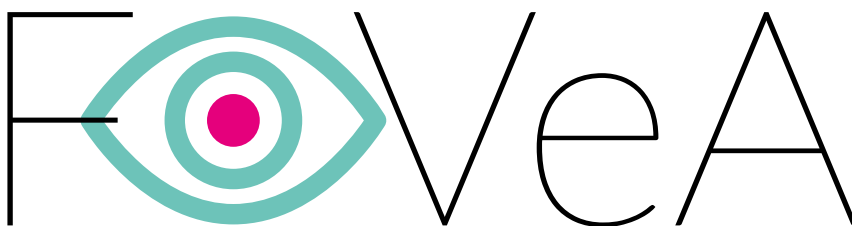
Hommage à René Doudard
Réunion publique sur
la restructuration
du centre-bourg de
Pellouailles

VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles des
associations verroises

RETOUR EN IMAGES

Cela s'est passé dans
votre commune



FOVeA, magazine d'information | verrieresenanjou.fr

N° 30 | Décembre 2021



DÉCEMBRE 2021



SOMMAIRE

4-5 **AGENDA**
Décembre > Janvier 2022

6-7 **ACTUALITÉS**
Hommage à René Doudard
Un complément de revenus proposé par la commune
Réunion publique sur la reconstruction du centre-bourg de Pellouailles
Après le marché de Noël, les festivités se poursuivent

8-9 **FIER D'ÊTRE VERROIS**
Annick Dohin, l'assistante familiale

10-11 **VIE ÉCONOMIQUE**
Verrières en Anjou – Matinale Entreprises
AFA Formation
Les jeunes de l'Espace Jeunesse à la découverte des métiers du bâtiment chez Briand
Construction Bois

12 **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
Blandine Goubeau est la nouvelle conciliatrice de justice

13 **SOCIAL**
Plan grand froid

14 **JEUNESSE**
Activités pendant les vacances de Noël
Un groupe pour échanger entre parents

15 **ALM**
PLUi 2021-2027

16-19 **VIE ASSOCIATIVE**
Des nouvelles des associations verroises

20-21 **RETOUR EN IMAGES**
Cela s'est passé dans votre commune

22 **TRIBUNE LIBRE**
Libre expression politique



FOVeA, Magazine d'information
de Verrières en Anjou

Directeur de la publication : François Gernigon

Rédaction : Xavier Ferreira dos Santos, Responsable
service communication

Crédits Photos : Mairie de Verrières en Anjou,
Joël Clatot, Gérard Marteau, Photo club Déclic 49,
Raphaëlle Penaud, Cie Spectabilis, Dominique Haug

Design graphique : MB

Impression : Setig-Abelia

Imprimé à 4 000 exemplaires

Contact : communication@verrieres-anjou.fr

Dépôt légal à parution

ÉDITO



Commérorations du 11 novembre au monument aux morts de Pellouailles les Vignes.

Photo de couverture :

Vous avez jusqu'à Noël pour participer au concours de dessin. Celui-ci peut vous permettre de vous entraîner.

MAIRIES



Place de la mairie
Saint Sylvain d'Anjou



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale
Pellouailles les Vignes



02 41 76 70 35



mairie@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h



Ouverture de l'agence postale de la mairie de

Pellouailles les Vignes du lundi au vendredi

de 14h45 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h

En cas d'urgence et, uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, une astreinte téléphonique est mise en place au : 06 71 59 52 18

Pour une fin d'année solidaire et partagée

Le mois de décembre marque la fin de l'année 2021. C'est le mois de Noël et des fêtes en famille. Alors que la rentrée s'est, dans l'ensemble, déroulée dans de bonnes conditions, nous ne pouvons qu'être inquiets de constater que l'épidémie de Covid 19 redémarre et que le Maine et Loire n'est pas épargné.

Nous devons, toutes et tous, retrouver les réflexes qui nous ont permis de connaître un été serein. Ces réflexes, nous les connaissons tous, il s'agit tout d'abord des gestes barrières. Port du masque, lavage régulier des mains et respect de la distanciation sociale sont des moyens simples et efficaces de limiter la propagation du virus.

Il s'agit ensuite de la vaccination, qui même si elle n'empêche pas d'être contaminé par la Covid, permet d'éviter les formes graves et, par ricochet, les hospitalisations. Les dernières annonces gouvernementales permettent, dès aujourd'hui, aux personnes de plus de 18 ans de bénéficier de la dose de rappel. N'oubliez pas de prendre rendez-vous, afin que nous puissions toutes et tous, continuer à reprendre une vie presque normale et que les fêtes de fin d'année ne soient pas gâchées. Ce moment de fête est primordial pour faire le plein de joie, d'espoir et de bonheur avant de débiter l'année 2022.

Nous espérons également que les personnes toujours réticentes à la vaccination, sauront changer d'avis. Nous vivons dans un monde où le collectif doit prévaloir, et où, si nous avons des droits, nous avons également des devoirs. Notre droit à pouvoir vivre librement passe sûrement par le devoir de savoir se mettre au service de la collectivité. La vaccination est le meilleur moyen de rendre service à autrui. Alors, nous ne pouvons qu'espérer que le nombre de non vaccinés baissera progressivement.

En attendant, décembre a commencé avec le traditionnel marché de Noël qui lance les festivités de fin d'année. Festivités que vos commerçants poursuivent, lors du marché dominical, en renouvelant l'opération des jolis cadeaux verrois. Retrouvez-les et remplissez votre hotte de cadeaux.

Cette fin d'année est également marquée par la première grande réunion publique sur la rénovation du centre bourg de Pellouailles. Un projet important qui vous sera présenté jeudi 9 décembre à 18h30 au Carré des Arts. Nous vous espérons nombreux afin d'échanger sur les différents enjeux de cette restructuration.

Et bien sûr, nous vous attendons tout aussi nombreux, samedi 8 janvier, à 11h, toujours au Carré des Arts, à la traditionnelle cérémonie des vœux, pour lancer l'année 2022. Une année que nous vous souhaitons bonne et heureuse, emplie de joies et de réussites.

En attendant, restons vigilants, solidaires tous ensemble.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

François Gernigon
mairie de Verrières
en Anjou

Geneviève Stall,
mairie délégué
de Saint Sylvain
d'Anjou

Jean-Pierre Mignot,
mairie délégué
de Pellouailles les
Vignes

Novembre > décembre 2021

En raison de la crise sanitaire, et en fonction des directives gouvernementales, les manifestations ci-dessous peuvent être modifiées, voire annulées. La présentation du pass sanitaire et le port du masque y seront obligatoires.

AGENDA MUNICIPAL

AGENDA ASSOCIATIF



JUSQU'AU MERCREDI 22 DÉCEMBRE

Exposition : Observons les oiseaux

Venez découvrir cette exposition ludique et interactive mêlant panneaux, livre-jeu et numérique ! Et apprenez à reconnaître les oiseaux et leur chant. Il vous sera ensuite plus facile de les observer dans la nature !

En partenariat avec le Bibliopôle et Birdie Memory.

Visite animée de l'exposition samedi 11 décembre à 10h30. Durée : 45 min

Visite libre aux horaires d'ouverture

Bibliothèque Maison Rouge

Tout public - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr

JEUDI 9 DÉCEMBRE

Réunion publique sur la restructuration du centre bourg de Pellouailles

Venez découvrir les enjeux du projet.

18h30 - Le Carré des Arts



SAMEDI 11 DÉCEMBRE

Concert de Noël de l'ensemble vocal de Pellouailles les Vignes

20h - Église de Pellouailles les Vignes

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

Rencontre conviviale du relais paroissial

De 17h30 à 19h, 25 rue de la Treille à Pellouailles les Vignes

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

Célébration de la parole

18h30 - Église de Pellouailles les Vignes



VENDREDI 17 DÉCEMBRE

Soirée pyjama

Soirée spéciale à la bibliothèque : viens en pyjama pour écouter des histoires ! Tes amis les doux doudous sont aussi les bienvenus !

Histoires suivies d'un moment convivial autour de boissons chaudes.

19h30 - Bibliothèque Maison Rouge

À partir de 3 ans - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr



DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

Théâtre : Potiche

Coproduction C^{ie} Piment Langue d'Oiseau et C^{ie} Spectabilis Dans les années 70, dans une province de la bourgeoisie française, Suzanne Pujol est l'épouse popote et soumise d'un riche industriel Robert Pujol. Il dirige son usine de parapluies d'une main de fer et s'avère aussi désagréable et despote avec ses ouvriers qu'avec ses enfants et sa femme, qu'il prend pour une potiche. À la suite d'une grève et d'une séquestration de son mari, Suzanne se retrouve à la direction de l'usine et se révèle à la surprise générale une femme de tête et d'action. Elle prend le pouvoir et montre sa véritable personnalité, et son efficacité. Mais lorsque Robert rentre d'une cure de repos en pleine forme, tout se complique...

15h - Le Carré des Arts

À partir de 12 ans - 10, 8 ou 5 €

Réservation conseillée : 02 41 76 65 72 ou culture@verrieres-anjou.fr



Retrouvez l'ensemble des dates de l'agenda sur verrieresenanjou.fr



MARDI 21 DÉCEMBRE

Concert : Rimes Party

Pour accompagner cette réflexion autour de la poésie et des émotions, l'expression scénique de Rimes Party prend la forme d'une invitation au voyage à bord d'un voilier. Embarquez pour un voyage d'aventures comme source d'émotions multiples : rêve du départ, appréhension de l'inconnu, confrontation avec les éléments naturels, ennui du temps qui passe, peur du danger, joie de la découverte... Autant d'émotions à vivre en corps à corps avec le texte poétique et la musique.

Jac Livenais, Quentin Juillard et François Marsat sont tour à tour musiciens, chanteurs, bruiteurs, moussaillons, capitaines, paysages et tempêtes.

10h30 - Le Carré des Arts

À partir de 5 ans - 5 €

Réservation conseillée : 02 41 76 65 72
ou culture@verrieres-anjou.fr



MERCREDI 22 DÉCEMBRE

Ciné goûter 4+

Du cinéma pour les plus petits, suivi d'un goûter (si possible) à partager. Plongez dans une ambiance glacée avec plusieurs courts-métrages autour de l'hiver, mais pas que...

16h - Bibliothèque Maison Rouge

À partir de 4 ans - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 ou
bibliotheque@verrieres-anjou.fr



JEUDI 13 JANVIER 2022

Conférence débat : Enfant écouté... parent apaisé

Organisée par Pass'âge avec
Mélody de Macedo psychologue
20h - Espace loisirs de la Francophonie
Infos : 02 41 76 19 15

SAMEDI 8 JANVIER 2022

Cérémonie des vœux

11h - Carré des Arts

Port du masque et pass sanitaire
obligatoires

INFO +



Fermeture des services municipaux

Le service urbanisme sera exceptionnellement ouvert de 14h à 17h mardi 21 décembre. L'agence postale de Pellouailles les Vignes sera fermée lundi 27 et mardi 28 décembre. L'ensemble des services municipaux seront fermés vendredis 24 et 31 décembre après-midi.

EN BREF



Collecte des déchets : du changement en 2022

Retrouvez avec votre magazine le calendrier 2022 de la collecte des déchets sur Verrières en Anjou. Attention, cette année, un jour commun

pour l'ensemble du territoire de la commune (Saint Sylvain et Pellouailles), à la fois pour la collecte des ordures ménagères, le mercredi, et la collecte du tri, le mardi. **N'oubliez pas de sortir vos bacs la veille après 19h, et de télécharger l'appli tri et +, l'appli qui vous dit quand sortir votre poubelle !**

Infos déchets : 02 41 05 54 00

Numéros utiles et astreinte, qui appeler, et quand ?

Un numéro d'astreinte mairie a été mise en place au 06 71 59 52 18. Elle ne concerne que les situations d'urgence, et les problèmes suivants, dans les domaines suivants, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie :

• Bâtiments communaux :

- Alarmes (sauf si déclenchement en cas d'intrusion avérée)
- Electricité : disjonction, panne d'électricité...
- Plomberie : fuites d'eau...
- Chauffage : panne de chauffage...
- Mise en sécurité suite à un vandalisme ou un sinistre...

• Espaces extérieurs :

- Mise en sécurité lors de la survenance de tout évènement imprévu et imprévisible sur le territoire de la collectivité (incendies, inondations, intempérie, accident de la route, déblaiement suite à un éclat d'objet, balisage de zones dangereuses...)

- Animaux errants : tout animal à récupérer, hormis les chats, qui serait en divagation sur le domaine public.

• Soutien technique lors des manifestations communales en cas de problème technique (électricité, plomberie...) ou oubli émanant des services techniques...

Pour les autres urgences, vous pouvez contacter, 24h/24 :

- Service eau : 02 41 05 50 50
- Service assainissement : 02 41 05 51 51
- Enedis : 09 72 67 50 49
- GRDF / Dépannage gaz : 0 800 47 33 33
- SAMU : 15
- Médecin régulateur : 116 117
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18 ou 112
- Gendarmerie de Verrières en Anjou : 02.41.76.84.97
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114
- Centre anti-poison / Angers : 02 41 48 21 21
- Lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des handicapés : 39 77
- Enfance maltraitée : 119
- S.O.S. Amitié : 02 41 86 98 98

Hommage à René Doudard



René Doudard, dit « Le Père Noël » s'est éteint. Né en 1940, pendant la guerre il fit, malgré son jeune âge, partie de la résistance. Il vivait chez sa tante, qui cachait des parachutistes chez elle. Plus tard, il appela un de ses chiens Mizor en souvenir d'un parachutiste qui était originaire du Mizoram. Une période où, par trois fois, il faillit perdre la vie.

Bon élève, il intègre l'école Estienne dont il sort diplômé. Il se marie en 1965, et Frédéric naît en 1967. Il intègre la Cerlive. Il y forme tout son personnel, invente des procédés qui ont fait leurs preuves. Il part même, comme bénévole, dans des sociétés pour les aider à se développer, au Cameroun par exemple.

Frédéric se souvient qu'il était « passionné par la nature », et qu'il « aurait aimé être ingénieur des eaux et forêts ». Il travaillait par passion mais aussi pour sa famille. Il aimait véhiculer son savoir et n'était pas contre une bonne discussion, il aimait découvrir, rendre service et faire plaisir.

Il a incarné le Père Noël pendant des années, paradant dans sa carriole, lors du marché de Noël de Saint-Sylvain-d'Anjou. Il visitait aussi les écoles alentour, distribuant ses friandises aux enfants dans sa capeline rouge.

Martiel se souvient que « René était un homme simple mais d'une grande érudition, il s'intéressait à tous les sujets. Attention aux autres, il avait le sens du partage et de l'entraide sans vouloir nuire à quiconque, il laisse un vide que personne ne saura combler ».

Un complément de revenus proposé par la commune



Vous êtes retraités ou étudiants et vous cherchez un complément de revenus. La commune recherche tout au long de l'année des personnes dans différents services, pour différents travaux de courtes durées.

Il peut s'agir d'accompagner les enfants le midi, distribuer des prospectus, conduire la navette communale ou effectuer de petits travaux (espaces verts, peinture, électricité...).

Si vous êtes disponibles et intéressé(e)s, contactez le service des ressources humaines au 02 41 21 19 64, ou rh@verrieres-anjou.fr

Réunion publique sur la restructuration du centre-bourg de Pellouailles



La restructuration du centre-bourg de Pellouailles les Vignes, à Verrières-en-Anjou est un projet d'envergure qui va impacter la vie des Pellouillais au cours des prochaines années. Pour comprendre le projet, les Verrois sont invités à participer à une réunion publique, jeudi 9 décembre, à 18h30, au Carré des Arts.

Cette réunion vous permettra :

- De découvrir les objectifs du projet
- D'échanger sur les enjeux du site
- D'identifier les axes prioritaires de l'opération.

Le port du masque et le pass sanitaire seront obligatoires pour participer à cette réunion.

À NOTER

DÉCEMBRE
20

Pour aller plus loin, une permanence, concernant le réaménagement du centre bourg se tiendra, lundi 20 décembre, de 16h à 19h, en mairie de Pellouailles les Vignes.

Après le marché de Noël, les festivités se poursuivent

Pour les fêtes, vos commerçants verrois se mobilisent à nouveau pour vous préparer une surprise...



Les commerçants vous invitent, tout au long du mois de décembre à participer à l'opération « Les jolis cadeaux verrois ». Forts du succès rencontré l'an dernier, ils ont décidé de vous proposer de nouveaux coffrets. Rendez-vous, les dimanches matin 5, 12 et 19 décembre, au moment du marché dominical. Vous y découvrirez l'offre 2021 des « jolis cadeaux » et de nouvelles idées avec :

- Un coffret gourmand chocolat et miel ;
- Un coffret gourmand pain d'épices chocolat ;
- Un coffret vin ;
- Un coffret bien être ;
- Un coffret Créatif couture ;
- Un coffret fleurs ;
- Un coffret beauté coiffure (homme ou femme) ;

Retrouvez l'association Porcelaine et Pinceaux, les dimanches matin 5, 12 et 19 décembre, sur le marché dominical.

INFO +



Le concours de dessin

À l'occasion des fêtes de fin d'année, un concours de dessin de Noël est lancé par la commune. Les enfants peuvent déposer leurs dessins, dans les urnes situées aux abords des deux mairies déléguées, jusqu'au 25 décembre. Attention, afin de pouvoir les exposer, il est demandé aux enfants de dessiner sur des feuilles blanches A4 et de ne pas les plier.



Annick Dohin, l'assistante familiale

Annick Dohin vit à Saint Sylvain d'Anjou depuis 41 ans. Celle qui a toujours voulu s'occuper d'enfants y est devenue « famille d'accueil », avec l'aide d'Alain son mari. Ils ont accueilli leur premier enfant en 1982, et n'ont depuis, jamais cessé d'en accueillir.

Si Annick a débuté sa carrière professionnelle dans les bureaux, d'abord chez Jacques Briant à Saint Sylvain, puis dans la région parisienne, où elle a vécu pendant 8 ans, pour suivre Alain. Un travail de bureau qui ne lui plaisait pas vraiment, « *j'ai toujours voulu être puéricultrice et m'occuper d'enfants* ». Plus jeune, voire très jeune, elle a « *beaucoup joué aux baigneurs et pas à la poupée car ils ressemblaient à de vrais bébés* ». Alors, à Fontainebleau, elle décide de travailler à la crèche. « *Quand j'ai eu mes enfants, la question s'est posée de savoir s'il fallait trouver un moyen de garde ou si je changeais de métier pour les garder moi-même* ». Ou quand la raison rencontre la passion. Voilà comment, Annick a toujours gardé un enfant en plus des trois qu'elle a eus avec Alain : Mélanie, Sylvain et Martin.

De retour à Saint Sylvain, et enceinte de leur troisième enfant, elle fait toutes les démarches pour devenir famille d'accueil. Un parcours long et compliqué car « *notre dossier n'avait pas été suivi* ». Heureusement, un éducateur retrouve leur dossier et en 1982, Annick accueille une petite fille de 9 ans, Christelle, qu'elle gardera jusqu'à ses 21 ans. Des débuts compliqués, surtout pour Mélanie, leur fille, qui « *trouvait que les autres portaient toute leur attention sur Christelle et ne s'intéressaient pas à elle, qu'ils étaient toujours dans la pitié par rapport à cette situation* ». Les vacances permettaient à la famille de se retrouver, de s'échapper un peu et de se poser, Christelle et les autres enfants partant en colonie. Marie, Kévin et Nicolas, le frère de Marie, sont les autres enfants accueillis par Annick, ainsi que deux frères dont « *un très dur et difficile* ». Marie est restée avec eux de 3 à 21 ans. Aujourd'hui, elle est maman et habite Tiercé. « *Nous sommes toujours en contact, nous sommes sa famille* ». C'est avec émotion qu'Annick évoque le baptême de Marie. « *Elle a demandé le baptême. Cela lui a demandé un an de préparation et elle a choisi Alain comme parrain et Mélanie comme marraine. Le jour du baptême reste un jour chargé d'émotions* ».

Kévin est arrivé à 3 ans. Il venait d'une famille d'accueil qui déménageait au Havre mais qu'il ne pouvait pas suivre. Il est resté jusqu'à ses 19 ans. Parti à Paris, « *nous l'avons déménagé dans son petit appartement du 6^e étage* », Kévin travaille dans le commerce. Mais, il perd son emploi à la suite du premier confinement. Il demande alors à Annick si elle peut l'héberger à nouveau.

« *J'ai accepté et aujourd'hui, il est toujours là* ». Passionné par les chevaux, il cherche un appartement pour voler de ses propres ailes et espère vivre de sa passion. Un retour imprévu mais qui démontre les liens qu'Annick et Alain ont su créer avec ces enfants.

Nicolas, le frère de Marie, a été accueilli de 7 à 18 ans. « *Il voulait devenir maçon et nous l'avons aidé à rentrer chez les compagnons* ». Malheureusement, aujourd'hui, Annick « *n'a plus vraiment de lien même si je sais qu'il ne travaille plus, car il faut dire qu'il n'est pas très courageux, et qu'il est devenu SDF* ». Un crève-cœur pour Annick, mais elle ne pouvait pas faire plus. « *C'est à lui de faire ce qu'il faut pour s'en sortir* ».

Aujourd'hui, les réunions de famille, à Noël, regroupent leurs trois enfants, leurs 10 petits-enfants, ainsi que Kevin, Marie et sa fille « *qui nous appelle papy et mamy* ». Annick adore préparer des bons petits plats pour cette grande famille, « *j'adore réinventer des plats et la cuisine, c'est un peu une histoire de famille* ».

LE QUESTIONNAIRE DE PROUST REVISITÉ D'ANNICK

Ma couleur préférée : le blanc

Mon chiffre fétiche : Le 1

Ma chanson préférée : *Je t'aimais, je t'aime et je t'aimerai* de Francis Cabrel

Mon rêve : Voyager

Mon objet indispensable : Ma cuillère en bois

L'endroit où vous aimeriez vivre : Verrières en Anjou ou à la Réunion

Verrières en Anjou – Matinale Entreprises AFA Formation

Jeudi 28 octobre, les entrepreneurs, commerçants, artisans verrois avaient rendez-vous, dès 8h, chez AFA-Formation, au Gravier, une belle structure, présentée par Yohann Baumann, qui dispense des formations dans les domaines du transport, des travaux publics, de la sécurité, de la logistique et de la manutention, pour un nouveau petit déjeuner.

Le thème de cette rencontre : « l'économie circulaire, on a tous à y gagner ».

Organisée par la commission vie économique de la municipalité et animée par Fanny Brandeau et Philippe Lohezic de l'ADECC (Association pour le Développement de l'Economie Circulaire et Collaborative), cette rencontre a réuni 33 personnes qui ont œuvré pour répondre à cette problématique : « Comment intégrer une économie circulaire à mon échelle ». Deux témoignages ont permis d'illustrer cette situation : l'un par Caroline Gautier, de Briand Construction Bois, et l'autre par Sébastien et Anthony Billard, de Terre Décape.

On soulignera deux temps forts de cet événement économique :

- **un quizz ludique avec « Kahoot »**, qui a mis tout le monde dans le bain ! ... 15 milliards d'euros de gaspillage alimentaire par an en France ! si tous les humains vivaient comme un français moyen, 3 planètes seraient nécessaires !



Légende ?



Légende ?

- **un speed dating « ressource »** : 4 groupes et 4 ateliers tournants, où chaque participant a noté ses propositions, ses besoins, que ce soit au niveau matériel, matières, locaux ou compétences.

Une recette idéale pour mutualiser ses « outils » de travail, faire des économies et contribuer à une ESS (Economie Sociale et Solidaire)... conscient de participer à la sauvegarde de notre maison commune.

Chacun est reparti avec des idées précises, de nouveaux liens noués, assuré de pouvoir trouver, avec l'ADECC, un partenaire avisé pour l'accompagner dans cette démarche vertueuse.

Les jeunes de l'Espace Jeunesse à la découverte des métiers du bâtiment chez Briand Construction Bois



Vendredi 29 octobre, 15 jeunes de la commune, accompagnés par deux animateurs de Pass'âge (Antoine et Anna) ont été accueillis (avec boisson et petits gâteaux) à l'entreprise Briand Construction Bois pour découvrir les métiers du bâtiment... et notamment ceux concernant les charpentes.

Pour cet événement, Monsieur Crasnier, directeur, a mobilisé toute une équipe (Benoît, Magalie, Julien, Mathieu) afin de relever le défi.

Auparavant, avec l'appui d'ALDEV, partenaire de la commune, représenté par Raoul Ravary, un montage leur a été présenté à l'Espace Jeunesse sur l'ensemble des « Métiers du bâtiment ». L'occasion de démystifier le vocabulaire nécessaire pour découvrir plus de 60 métiers répartis dans les 4 grandes catégories de corps d'état : moment important pour présenter également le quizz incontournable (avec prix aux gagnants) de cet événement.

Arrivés à 10h à l'entreprise, Monsieur Crasnier a présenté le savoir-faire de l'entreprise, spécialiste de la construction bois (bois lamellé, bâtiments bois, mais aussi façades et étanchéité). Des réalisations à vous couper le souffle (par exemple l'atelier de maroquinerie Vuitton à Beaulieu : surface de 6 885m² – 370 m³ de bois lamellé – 1000m² de MOB (Mur Ossature Bois) – 7000m² de CLT (Cross Laminated Timber, structures en panneaux de bois massif lamellés-croisés),

900m² de mur rideau) avec des poutres qui ont jusqu'à 49 m de portée. Le site de Saint Sylvain est spécialisé dans la fabrication des formes complexes et des éléments (pannes, poteaux, ossatures...) en bois lamellé mais aussi la préfabrication des MOB. En perspective, pour 2022, la fabrication de pellets pour le chauffage.

Place ensuite à la réalité et deux groupes se sont constitués : l'un pour la visite des ateliers avec les témoignages de Magalie et Benoît (pas très à l'aise avec l'école mais avec un parcours chez les compagnons du devoir et responsable aujourd'hui de la construction des MOB), et l'autre avec des démonstrations de Julien et Mathieu, dessinateurs en bureaux d'études (Cadwork) aux parcours scolaires différents dont la passion du travail les a amenés à occuper des postes à responsabilités.

Ces 15 jeunes, plutôt loin des préoccupations du monde du travail, ont rapidement adhéré à cette démarche. Il faut dire que le déroulement, orchestré par son directeur, a contribué à la réussite de cette matinée découvertes... Merci Monsieur Crasnier. Enfin, étape à la « salle omnisports de Verrières en Anjou », pour découvrir cette superbe salle dont la charpente a été réalisée par Briand Construction Bois. L'occasion de se défouler dans cet espace dont c'est la vocation.

Au retour à l'Espace Jeunesse, il faut compléter et corriger le quizz : un jeune

a fait un sans-faute 15/15 et la majorité a obtenu autour de 10/15... preuve de l'intérêt porté à cette démarche... mais aussi soutenu par Antoine et son équipe.

Cette rencontre organisée par les élus de la commission Vie économique s'inscrit dans le souhait d'accompagner les jeunes dans leur exploration du monde du travail mais aussi dans la découverte du savoir-faire des entreprises du territoire.

La prochaine « Découvertes Métiers » est programmée pour les congés de février où Arnaud Moreno se fera un plaisir de conduire les jeunes sur « les chemins des artisans ».

À NOTER

Entreprises nouvelles ou nouvelles activités en 2021

Vous avez créé votre entreprise, votre société à Verrières en Anjou au cours de l'année 2021.

Vous souhaitez vous faire connaître. Vous êtes donc invité à venir présenter votre nouvelle activité à la cérémonie des « Voeux aux entreprises », lundi 24 janvier, à 19h30, au Carré des Arts, de Pellouailles les Vignes.

Contactez dès à présent le service « Vie économique » au 02 41 21 19 60, le matin du mardi au vendredi ou par courriel à vieeconomique@verrieres-anjou.fr



Blandine Goubeau est la nouvelle conciliatrice de justice

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Blandine Goubeau assurera une permanence par mois, le 3^e mardi, de 13h30 à 17h30, salle François Villon au relais culturel.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès. Aujourd'hui, la conciliation est un passage obligé lorsqu'un litige surgit. À moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 euros ou lorsque la nature du litige l'impose (ex : bornage, distance des plantations, certaines servitudes...). Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice. Elle concerne uniquement les litiges en matière civile.

Vous avez la possibilité de faire appel à Blandine Goubeau pour régler :

- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale

Elle ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants...), de conflits avec l'administration.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole, qui est nommé par ordonnance du premier président de la Cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général. Sur Verrières en Anjou, cette conciliation sera assurée par Blandine Goubeau, présente le 3^e mardi de chaque mois, de 13h30 à 17h30, salle François Villon au relais culturel.

Deux chemins mènent à la conciliation :

- La conciliation extrajudiciaire : Le conciliateur de justice peut être saisi directement par l'une des parties ou par les deux parties. En cas d'échec, le conciliateur informe les parties qu'elles peuvent saisir la juridiction compétente si elles le souhaitent.

- Conciliation déléguée : À tout moment de la procédure, le juge peut proposer aux parties de tenter de régler le litige grâce à un conciliateur de justice. Si aucun accord n'est trouvé, les parties reviennent alors devant le tribunal.

En cas d'échec et de saisine du tribunal, aucune information sur la tentative de conciliation ne peut être communiquée au juge.

Si un compromis est trouvé, le conciliateur de justice peut rédiger un constat d'accord. Le juge peut alors homologuer la conciliation afin de donner à l'accord force de jugement.

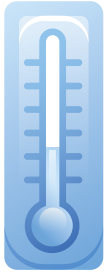
Sur Verrières en Anjou, la première permanence se déroulera mardi 18 janvier 2022. La conciliatrice vous recevra sur rendez-vous, qui doivent être pris auprès de l'accueil de la Mairie au 02 41 21 12 82.

INFO +



5 bonnes raisons de tenter la conciliation

1. Rapide
2. Gratuite
3. Confidentielle
4. Droits préservés
5. Accord officiel



Plan grand froid

Pourquoi s'inscrire sur le registre communal ?

Un recensement des personnes âgées et des personnes handicapées ou en grande difficulté isolées à domicile est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels. Relevant de la compétence du maire et destiné à la mise en place d'un registre nominatif, ce recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux et sanitaires, en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (plan canicule, plan grand froid, inondation, crise sanitaire...).

Ce registre permet aux services en charge de la gestion de crise de prendre contact (par téléphone ou par visite au domicile) avec les personnes inscrites sur le registre et de s'assurer qu'elles vont bien.

Le registre communal des personnes vulnérables est tenu au CCAS.

L'inscription dans ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes. Elle concerne les catégories de population suivantes :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
 - les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile ;
 - les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages légaux accordés aux personnes reconnues handicapées ou d'une pension d'invalidité et résidant à leur domicile.
- Le registre communal des personnes vulnérables est un registre nominatif dans lequel figurent les informations relatives à l'identité et à la situation à domicile de la personne inscrite sur le registre, à savoir :

- nom et prénoms ;
 - date de naissance ;
 - qualité au titre de laquelle elle est inscrite sur le registre ;
 - adresse ;
 - numéro de téléphone ;
 - coordonnées du service intervenant à domicile, coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence et coordonnées du médecin traitant.
- Les éléments relatifs à la demande, à savoir : date de la demande, et le cas échéant, nom et qualité de la tierce personne ayant effectué la demande. Ces informations sont systématiquement conservées sauf demande écrite de la personne ou du représentant légal.



L'inscription sur le registre est opérée à tout moment dès la déclaration de la personne concernée ou de son représentant légal, qui utilise pour cela tout moyen à sa disposition : soit par écrit, soit sur appel téléphonique au 02 41 93 85 03, soit par courrier électronique à ccas@verrieres-anjou.fr. La demande peut également émaner d'un tiers ; elle est alors faite par écrit (courrier ou courriel).

Le maire communique, à sa demande, au préfet, en sa qualité d'autorité chargée de la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence, dans des conditions propres à en assurer la confidentialité, le registre ainsi constitué et régulièrement mis à jour.

Le préfet peut à son tour communiquer, dans des conditions propres à en assurer la confidentialité, tout ou partie des informations contenues dans le registre aux autorités et aux services chargés, à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence, de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile pour la mise en œuvre de ce plan, dans la mesure où cette communication est nécessaire à leur action.



INFO +



Annulation du repas des aînés

La dégradation de la situation sanitaire a obligé la commune à différer les repas des aînés. Ils devaient avoir lieu les 20 et 27 novembre et sont reportés à une date ultérieure, probablement en mars 2022. Une invitation parviendra aux personnes concernées afin qu'elles puissent y participer.

LES VACANCES EN FAMILLE

VACANCES DE DECEMBRE

Lundi 27 décembre :
Brunch et jeu
A partir de 10h30 pour cuisiner ensemble, bruncher et jouer
6€ par famille - Espace Echangeam

Mardi 28 décembre :
Pâtisseries à Angoulême les Park
Rendez-vous 9h45 sur le parking du Château à Moulins/Retour 13h
Carte obligatoire - 6€ par famille

Mercredi 29 décembre :
Fabrication de savon et baumes à lèvres
14h - 16h
6€ par famille - Espace Echangeam

Jeudi 30 décembre :
Initiation à la balle de fort
10h - 12h
Gratuit - Société l'Alliance

Accueil 10h
Pour venir prendre un café, jouer, bricoler, échanger... entre 10h et 11h30 (payer arrivée et départ quand vous partez)
Gratuit - Espace Echangeam

Match des Ducs d'Angers contre Rouen
Rendez-vous à l'espace jeunesse à 19h00, apporter votre propre pique-nique.
12€ par famille

www.asso-apla.fr
Passage
FAMILLE HABITANT ASSOCIATION ANGOULÊME

Activités pendant les vacances de Noël

Passez des vacances en familles avec l'association Pass'âge. Activités, sorties, ateliers, découvertes et surprises sont au programme du 27 au 30 décembre. Les places sont limitées alors pensez à vous inscrire par courriel à accueil@asso-apla.fr. L'adhésion, de juillet à juin, est de 10 €. par famille. La présentation du pass sanitaire et le port du masque seront obligatoires.

Un groupe pour échanger entre parents



L'association Pass'âge propose un nouveau groupe d'échanges entre parents à partir de janvier 2022. Plusieurs parents, 12 maximum, se retrouvent, le mercredi, pour échanger dans une démarche bienveillante. Ils seront accompagnés de Mélody De Macedo, psychologue, et de Lucie Lemoine, animatrice famille sur la commune. Pour assurer et permettre une cohérence et une évolution dans les échanges, les parents s'engagent à être présents sur 6 ateliers consécutifs. L'objectif de ce groupe est de :

- Partager sur les questionnements et les difficultés de la vie quotidienne de parents,
- Échanger des astuces et des pratiques, parce que l'on réfléchit mieux à plusieurs,
- Obtenir des outils et des informations sur ce qui se passe lorsqu'un enfant est triste, en colère et qu'il(elle) ne sait/ne peut pas l'exprimer avec des mots.

Rendez-vous à l'espace jeunesse, à 19h30, les mercredis :

- 26 janvier
- 23 février
- 23 mars
- 4 mai
- 1^{er} juin
- 29 juin

La participation aux 6 rencontres est de 12 € pour l'ensemble des dates et l'adhésion à l'association est de 10 € pour la famille pour l'année (de juillet à juin).

RAPPEL DES DATES D'INSCRIPTIONS

MÉMO'FRIGO DES INSCRIPTIONS

➤ Les dates d'inscriptions aux animations des mercredis (jusqu'à 48h avant le mercredi qui suit) :

- Janvier et Février 2022
à partir du 16 décembre
- Février, Mars et Avril 2022
à partir du 3 février
- Mai et Juin 2022
à partir du 7 avril
- Septembre et Octobre 2022
à partir du 11 juillet

➤ Les périodes d'inscriptions pour les vacances scolaires :

- Vacances de décembre
Ouverture de l'espace loisirs de la Française 20 au 24 décembre 2021
Ouverture de l'espace loisirs du Tertre du 27 au 31 décembre 2021
Du 2 au 9 décembre
- Vacances d'hiver (5 au 20 février 2022) :
Du 29 au 27 janvier
- Vacances de printemps (9 au 24 avril 2022) :
Du 24 au 31 mars
- Séjour et Mini camp :
Du 9 au 18 mai
- Vacances d'été (Début le 7 juillet 2022) :
Les 2 espaces loisirs sont ouverts toute la période, sauf du 1^{er} au 5 août pour la Française et du 8 au 12 août pour le Tertre.
L'espace jeunesse est fermée du 1^{er} au 12 août.
Du 8 au 13 juin

www.asso-apla.fr
02 41 76 19 15

Passage

ENFANCE ASSOCIATION PASSAGE
JEUNESSE ASSOCIATION PASSAGE

PLUi 2021-2027

Le 13 septembre dernier, le conseil communautaire d'Angers Loire Métropole, a approuvé le Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) applicable sur l'ensemble de la communauté urbaine. Cette nouvelle version du PLUi est issue d'un travail mené depuis 2018 afin d'intégrer sous une même réglementation les communes d'Angers Loire Métropole, qui ont été rejointes par Pruillé et Loire-Authion. Elle a également permis d'intégrer les évolutions législatives en matière d'urbanisme.

INFO +

Les chiffres clés du PLUi à l'échelle d'Angers Loire Métropole

73 hectares

la limite moyenne de consommation potentielle d'hectares de terres agricoles à ne pas dépasser par an d'ici 2027.

Plus de 80 %

de zones agricoles et naturelles.
Moins de 20 hectares : l'impact potentiel résiduel de l'urbanisation sur les zones humides.

2 100 logements

à construire par an d'ici 2027.

Près de 1 500 éléments

de patrimoine bâti identifiés et protégés dont un tiers sur Loire-Authion.

591 observations

écrites déposées pendant l'enquête publique.

Présentation du PLUi

Le PLUi porte un projet global et équilibré pour le territoire en mettant en cohérence les politiques publiques de l'urbanisme, du logement, des mobilités, de l'action économique et commerciale, de l'environnement..., et fixe les dispositions réglementaires applicables à toute parcelle pour l'instruction du droit des sols (permis de construire, déclarations préalables, etc.). Le PLUi d'Angers Loire Métropole est un PLUi « 3 en 1 » qui intègre la politique de l'habitat (Programme Local de l'Habitat) et des déplacements (Plan des Déplacements Urbains).

Le PLUi est constitué de plusieurs pièces : le rapport de présentation (qui regroupe le diagnostic, l'état initial de l'environnement, la justification des choix, l'évaluation environnementale), le Projet d'aménagement et de développement durables, les Orientations d'aménagement et de programmation (habitat/déplacements, centralités, Val de Loire, bio-climatisme et transition écologique), le Programme d'orientations et d'actions habitat/déplacements, le règlement (écrit et graphique) et des annexes.

Les nouveautés :

- Renforcement de la politique des déplacements avec pour but de réduire l'usage de la voiture au bénéfice des autres modes de déplacements. Cette volonté se décline notamment au travers du Programme d'orientations et d'actions (POA) déplacements/habitat.
- Instauration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) bio-climatisme et transition écologique afin de favoriser les constructions bioclimatiques et les énergies renouvelables.
- Amélioration de la qualité des aires de stationnement : obligation de planter des arbres de haute tige, d'utiliser des revêtements perméables.
- Mise en place d'un coefficient de pleine terre dans les zones urbaines pour favoriser les îlots de fraîcheur.
- Renforcement de la prise en compte et la protection des zones humides afin de réduire l'impact l'urbanisation sur les milieux.

Le plan local d'urbanisme est consultable en mairie au service urbanisme et sur angersloiremetropole.fr/un-territoire-en-mouvement/plan-local-d-urbanisme-intercommunal/consulter-le-plui/index.html

RAPPELS REGLEMENTAIRES :

Les demandes d'autorisation d'urbanisme doivent être déposées en mairie accompagnées du formulaire adapté et des plans permettant d'apprécier le projet. Les clôtures sont soumises à déclaration préalable de même que les changements de menuiseries, de portes et volets.

Contacts : urbanisme@verrières-anjou.fr – 02 41 21 12 90 – accueil du public les lundi, mercredi, jeudi et vendredi après midi

Les dates du relais paroissial

Les dates des messes de la paroisse

Vendredi : à l'Oratoire à 8h à Saint Sylvain

Dimanche : à 10h30 à Saint-Sylvain

Dimanche 12 décembre à 10h30 : Animation par les Petits Chanteurs de la Cité

Veillée de Noël, vendredi 24 décembre :

- à 17 h à l'église de Saint Sylvain

- à 18h30 à l'église de Saint Sylvain

- à 19 h à l'église de Brain

Jour de Noël, samedi 25 décembre : messe à 10h30 à Saint Sylvain

Soirée paroissiale : samedi 22 janvier 2022 à 19h, salle Roi René (sur inscription)

Permanences au centre paroissial Saint François, place de l'Église à Saint Sylvain :

- les vendredis et samedis de 9h30 à 12h

- permanence du Père Emmanuel Bouchaud, samedi matin, sur rendez-vous

Contact : 02 41 76 70 97

Contact : stfrancoisportesdangers@diocese49.org

Infos : saintfrancoisauxportesdangers.org

Création d'un cercle généalogique à Verrières en Anjou

Début décembre 2021, l'association LPVA (Loisirs et Partage - Verrières en Anjou) projette de proposer une activité nouvelle : le cercle généalogique verrois. Ce nouvel atelier aura deux objectifs :

- Initier les débutants aux recherches généalogiques (outils informatiques, recherches sur internet, paléographie, méthodologie...),

- Permettre des échanges entre généalogistes confirmés pour partager les expériences de chacun.

Pour les débutants, l'initiation se déroulera par sessions de 4 séances de 2 heures. Chacun sera guidé par un généalogiste pratiquant bénévole.

Cette activité aura lieu à l'Espace jeunesse, point Cyb le jeudi de 14h à 16h, en dehors des vacances scolaires.

Une participation de 5 € sera demandée par session. Pour les échanges entre confirmés, l'organisation sera précisée ultérieurement.

Contacts : Jean Desbois :

desbois.jean@9online.fr / 06 38 03 26 08 ou André

Bayard : da.bayard@laposte.net / 06 17 79 97 33.

SAMEDI 18 DÉCEMBRE DÈS 18H
Nombre de places limité !

TOURNOI BASKET 3X3
SOIRÉE FLUO
SALLE DE SPORT DE CORZÉ

Inscription via le QR Code
OUVERT DES U17 AUX SENIORS

Inscription avant le 5 décembre (ouvert uniquement aux licenciés FFBB)
12€ par équipe | Donnez un nom à votre équipe !
32 équipes maximum

Contact : Ludovic Marsais | 06.13.82.36.02 | loir.bc@live.fr

Restauration sur place (fouées, boissons, confiseries)

Pass sanitaire obligatoire

La saison est bien lancée à Loir BC !

Depuis septembre, les entraînements et les matches s'enchaînent au club avec des résultats sportifs très encourageants. Le public est de retour nombreux dans les salles pour encourager et applaudir les équipes tous les week-ends, avec des animations certains dimanches de matches. Rejoignez-les pour supporter les joueurs !

Les créneaux multisports enfant et Sport Santé adulte rencontrent un vif succès et affichent quasiment complet !

Les grands événements, le loto, le grand bal et la soirée Handibasket arriveront début 2022.

Le grand événement de cette fin 2021 est le tournoi 3X3 nocturne Fluo qui se déroulera les soirées des 17 et 18 décembre à la salle des sports de Corzé. Chers Basketteurs, venez participer à ce moment sportif et festif pour débiter les vacances de Noël. Inscriptions en ligne via QRcode sur l'affiche.

Notez sur vos agendas les manifestations de début 2022 :

- Le loto, samedi 22 janvier, au Carré des Arts.

- Le bal, samedi 26 février à la salle Hervé Bazin de Soucelles.

- La Soirée Handibasket, avec un match de basket fauteuil National 2, Angers-Equeurdreville, samedi 12 mars, à la salle des sports de Corzé

N'hésitez pas à rejoindre Loir BC dans une ambiance bienveillante autour du sport, et à suivre le club sur les réseaux sociaux !!

Contact : president.loir.bc@live.fr

Internet : loirbc.fr, Instagram : [instagram.com/loir.bc](https://www.instagram.com/loir.bc) et/ou Facebook : [facebook.com/loir.bc](https://www.facebook.com/loir.bc)



L'actu de l'ASSSA Football

L'AS Saint Sylvain d'Anjou Football organisait son assemblée générale vendredi 22 Octobre au Relais Culturel.

Le président Jean Robin est revenu sur les nombreuses actions engagées depuis le lancement du Projet Club « Objectif FOOT » en juin 2019. Force est de constater que malgré les vents contraires (crise sanitaire), le Club se porte bien et avance conformément à son plan de marche. Structurer, organiser, accompagner et performer sont les maîtres mots. Une ambition forte, avec néanmoins beaucoup d'humilité car il faut intégrer beaucoup de sujets sur la durée.

À ce jour le club c'est :

- 400 licenciés (stabilité par rapport à la saison 2020-2021), sans entente ni groupement,
- Une 20aine d'équipes, dont 2 féminines en pleine progression,
- 2 labels FFF (argent pour le foot féminin et excellence pour les Jeunes),
- Des U17 en nombre comme aucun autre club dans le District 49 (3 équipes dont une leader en championnat régional R2 !),
- Des U19 actuellement 3^e en championnat régional R2,
- Un groupe seniors composé de 4 équipes, dont l'équipe fanion, leader de son groupe en D1 et victorieuse de 4 matchs contre des équipes régionales en Coupes de France et Pays de la Loire dont une R2 (Brissac). La réserve est, elle aussi, en tête de son groupe. Les équipes 3 et 4 sont très bien parties également avec que des victoires, en particulier pour la 3.

Bref et comme l'a souligné le président, le club est sur la bonne voie et il faut continuer à investir pour l'avenir. Au cours de cette soirée, des encadrants et bénévoles ont été mis en avant et récompensés pour leur investissement si important.

La municipalité était représentée par François Gernigon maire de Verrières en Anjou qui a remercié le Club pour la qualité de son projet et repris les sujets liés aux besoins d'infrastructures et de moyens. Geneviève Stall, maire déléguée et Agnès Orand, adjointe aux Sports, étaient également présentes.

L'Assemblée Générale s'est clôturée par un verre de convivialité.



L'actu de l'ABCD

Voici la composition du **nouveau bureau de l'association**, après l'assemblée générale du 15 octobre dernier :

- Président : Sébastien Gernigon – Vice-Présidente : Emilie Gourlaouen
- Trésorière : Mélinda Simon – Trésorière adjointe : Ghislaine Carteau
- Secrétaire : Catherine Colas – Secrétaire adjointe : Carole Boyer

Une nouveauté avec le cours de couture pour les enfants à partir de 8 ans et pour les adultes. Premier cours offert et inscription auprès du référent par courriel à : couture.assoabcd@gmail.com.

Un stage danse de couple pour débutant ou confirmé est proposé lundi 20 décembre de 18h30 à 20h30

15 € la séance – Inscription obligatoire :
dansedecouple.stsylvain@gmail.com

Réservez votre soirée du vendredi 22 janvier 2022 et participez à la soirée Fitness :

Venez vous éclater sur 1, 2 ou 3 séances de fitness
Salle des sports René Boublin – Pellouailles les Vignes

Ouvert à tous et toutes à partir de 14 ans

Inscriptions sur place

19h : Circuit-training

20h : Cardio-renforcement musculaire

21 h : Gym douce/Pilates

Renseignements : fitness.stsylvain@gmail.com – 5 € le cours, 12 € les 3 cours

Pour tout renseignement ou information, n'hésitez pas à consulter la page facebook de l'association.

Le semi-marathon du 6 mars 2022

Après une édition 2021 annulée à cause de la pandémie, le club d'Athlétisme de Saint Sylvain d'Anjou (ASSSA) s'affaire à préparer au mieux l'édition 2022 qui est fixée au 6 mars prochain. Pour respecter les consignes sanitaires, départ et arrivée auront lieu sur la piste Marie-Jo Péric et 3 boucles de 7 km seront à nouveau proposées lors de cette matinée. Les inscriptions sont ouvertes et tous les renseignements sont consultables sur le site du club athlesaintsylvainanjou.com.

Jean-Marc Jamin, responsable des signaleurs, a déjà commencé à « recruter » les nombreux et indispensables bénévoles. Merci à eux !

À ce sujet, il est demandé aux bénévoles qui ont reçu ou qui recevront la fiche d'inscription et la charte de bénévoles, de bien vouloir les retourner de suite pour permettre de finir l'informatisation sur « VORG », le logiciel de gestion des bénévoles utilisé cette année.

Enfin, un « Challenge Verrois » est prévu, en association avec la course Pellouailles-Angers 2022, challenge récompensant les meilleur(e)s habitant(e)s de Verrières en Anjou sur les deux courses.

À vos baskets !!!

Initiation au jeu de Boule de Fort

L'Association l'Angevine, située 5 rue Pasteur à Saint Sylvain, propose à toutes personnes intéressées, en particulier aux plus jeunes, des séances de découverte ou d'initiation à la pratique de la boule de fort, jeu traditionnel de la région autour de la Loire.

Des démonstrations et des initiations seront organisées en présence de joueurs expérimentés :

- le vendredi après-midi dès 15 heures (dès la mi-novembre).
- des boules seront mises gracieusement à la disposition des joueurs.
- D'autres animations seront également prévues en fonction des attentes (jeux de cartes...)

Identité d'une région, d'une ambiance et d'un état d'esprit, la boule de fort traduit un caractère culturel attaché au patrimoine de l'Anjou.

Pour tous renseignements, s'adresser à la permanence du vendredi après-midi.



Le succès clôture la saison de pétanque de PLB !

Dimanche 17 octobre 2021 à Longué Jumelles, le club de pétanque de Pellouailles les Vignes a remporté le Challenge de l'Anjou 2021 face à Durtal Pétanque Club. Douze ans après le dernier titre dans cette même compétition, c'est une belle récompense pour le club qui avait échoué en demi-finale en 2019, après une année sans organisation de Coupes à cause de la Covid.

Cette compétition, c'est 6 rencontres par équipes mixtes, 6 joueurs dont une femme, qui s'affrontent en tête-à-tête, en doublette puis en triplette sur chaque tour, avec une soixantaine de clubs inscrits au départ. Bravo donc à l'équipe PLB, joueurs, coaches et remplaçants composée de Sandrine, Valérie, Isabelle, Franck, Eric, Alex, Francky, Thierry, Marius, Sylvain, Pascal et les deux Michel, pour cette victoire.

PLB fait aussi un bon résultat en Coupe de l'Anjou, battu cette année en quart de finale par le club de Trémentines.

PLB a hâte de remettre son titre en jeu en 2022, en espérant jouer sur le nouveau boulo-drome, qui prend forme, et devrait être prêt début 2022. En attendant, les 36 licenciés de Pellouailles Les Boules se retrouvent à l'entraînement chaque vendredi à partir de 17h sur le terrain en falun, chemin des Villages à côté de la salle des sports de Pellouailles les Vignes.

Le club a tenu son assemblée générale vendredi 29 octobre pour faire le bilan de la saison 2021 et préparer la saison 2022, qui commence en janvier. Le club est à la recherche d'un ou deux sponsors qui pourraient l'aider à renouveler les tenues de compétition pour cette nouvelle saison.

Le prix de la licence 2022 est de 37 €. Deux permanences pour les renouvellements et les nouvelles licences seront organisées au local pétanque à partir de 18h, vendredi 10 décembre et vendredi 14 janvier 2022. Pour les nouvelles licences, prévoir 1 photo d'identité, 1 certificat médical précisant que vous êtes aptes à pratiquer la pétanque et 1 photocopie de la pièce d'identité.

Suivez toute l'actualité du club sur internet, club.quomodo.com/plb et Facebook, facebook.com/Pellouailles.

Parcours historique en Coupe de France pour le FCPC

Dimanche 31 octobre, le FCPC avait rendez-vous avec l'histoire, à l'occasion de la rencontre du 6^e tour de la Coupe de France face au club de Saumur qui évolue en Nationale 3. Un parcours historique pour le FCPC et un véritable exploit sportif pour le club, qui était le dernier club de district de la région encore en lice.

Poussé par ses supporters, ils étaient environ 1 300 pour la réception de Saumur, les valeurs du club se retrouvent sur le terrain : engagement, solidarité, combativité. Malgré une belle résistance, le rêve s'est envolé avec une défaite 4 à 0 face à Saumur. Mais rendez-vous est déjà pris pour la Coupe de France 2022.

Cette vitrine récompense le travail et l'investissement des bénévoles qui donnent beaucoup de temps et d'énergie pour que tout soit possible. Si des personnes souhaitent s'investir en apportant un peu de temps, la porte est grande ouverte !



LE CROSS ADAPTÉ

Jeudi 21 octobre 300 personnes, athlètes et encadrants, se sont retrouvées par André Delibes pour une belle journée de partage et de solidarité à l'occasion de la 4^e édition du cross inter-établissements des IME (Institut Médico Éducatif).



INAUGURATION DU BÂTIMENT C DE LA RÉSIDENCE LES BLÉS D'OR

C'est vendredi 29 octobre que le bâtiment C de la Résidence les Blés d'Or a été inauguré, en présence des résidents, de François Gernigon, maire, Bertrand Schaupp, administrateur de l'Immobilière Podeliha et Dominique Dalifard directeur de la résidence. La concrétisation d'un projet lancé en 2004.



COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE



Les Verrois se sont déplacés nombreux, jeudi 11 novembre, pour commémorer le 103^e anniversaire de l'Armistice. Deux cérémonies, aux monuments aux morts de Pellouailles les Vignes et Saint Sylvain d'Anjou, en présence de François Gernigon, maire de Verrières en Anjou, Geneviève Stall, maire délégué de Saint-Sylvain-d'Anjou, Jean-Pierre Mignot, maire délégué de Pellouailles-les-Vignes, et d'anciens combattants.

Des cérémonies accompagnées par OVEA, l'orchestre de Verrières-en-Anjou à Pellouailles et par les enfants des écoles publiques et privées, qui ont chanté la Marseillaise à Saint Sylvain. Plusieurs anciens combattants ont été mis à l'honneur à l'issue des cérémonies : Christian Noyer a reçu la croix du Djebel, Jean-Pierre Mignot, et Roland Hoffmann le diplôme « Soldat de France », Claude Langlais la médaille du Djebel argent, Guy Daillère, celle de la reconnaissance de la Nation, Michel Chalumeau, la croix des combattants, Jean-Claude Perpoil, la médaille de la France combattante et André Audiganne, la médaille du Djebel bronze.



En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des groupes politiques constitués du Conseil municipal de Verrières en Anjou. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Pour le groupe Verrières Ensemble Autrement

Budget participatif : outil de citoyenneté active ou simple « gimmick ¹ » ?

Bonne nouvelle pour notre commune ! Une commission d'élus dédiée au budget participatif a été créée au sein du conseil municipal à la rentrée de septembre. Avec un mandat simple d'étudier la pertinence locale d'un tel dispositif et d'en préparer les éventuelles modalités de mise en œuvre. Bonne nouvelle pour nous aussi qui avons, pendant notre campagne électorale, affiché notre ambition de lancer ce type d'outil participatif dans un cadre plus large de démocratie ouverte !

D'ailleurs, autour de nous, plusieurs communes ont déjà mis en place ce type de participation ou s'approprient à le faire. Témoin bien sûr la ville d'Angers, qui mène campagne depuis quatre années maintenant, avec un budget et des résultats probants, mais aussi les communes de Trélazé, Avrillé, Saint Barthélemy... Même le conseil départemental de Maine et Loire s'est lancé dans la démarche fin 2019.

Mais qu'en est-il exactement ? En fait, le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, généralement à des projets d'investissement, pour améliorer le cadre de vie, se montrer solidaires... Même s'il n'est pas la panacée à tous les problèmes de gouvernance locale, ce dispositif permet de développer la participation des citoyens, recréer une cohésion sociale et tisser un lien de confiance avec les élus.

Dès lors, s'engager dans un budget participatif, c'est organiser une démarche nouvelle pour la commune. Donc, avant de se lancer, il sera primordial de se donner des objectifs pertinents, mais également de s'interroger sur le montant alloué aux citoyens et de tracer une feuille de route. C'est le travail affiché de la nouvelle commission « Budget participatif ».

Gageons que ce travail sera productif et que la décision de lancer un tel dispositif en 2022 sera prise. Ce sera alors à vous, citoyens, dans vos quartiers, dans vos associations, de jouer le jeu de cette démocratie participative et de faire preuve d'imagination et de rigueur pour apporter des idées et des projets !

Plus d'informations générales sur le lien

<https://www.consultvox.co/blog/budget-participatif-5-choses-a-savoir/>



⁽¹⁾ Larousse : truc astucieux destiné à faire sensation, gadget publicitaire.

Depuis 1998, **Une maison sur deux construite**
par Le Pavillon Angevin
est une recommandation d'un client



Venez consulter notre fichier terrains à bâtir et la satisfaction de nos clients sur notre site internet

www.pavillon-angevin.com



La Haie Joulain – St Sylvain d'Anjou
VERRIÈRES EN ANJOU
02 41 18 28 88

contact@pavillon-angevin.com



Constructeur de
maisons individuelles
depuis 1998

Stéphane BOUDET
Avocat à la Cour

Place de la Mairie
Saint-Sylvain-d'Anjou

Tél. 02 41 76 25 44

stephane.boudet@axys-avocat.com
<http://www.axys-avocat.com>

Permanences : les lundis et mercredis de 14h00 à 19h00

CONSEILS ET CONTENTIEUX

(divorce, séparation, succession, immobilier, construction, consommation ...)

Barreau d'Angers

Vous êtes une entreprise située à Verrières en Anjou
et vous souhaitez faire de la publicité,
contactez le service communication à l'adresse :
communication@verrieres-anjou.fr



02 41 34 8000
contact@adg-49.fr

Entretien et dépannage

- ♦ Chaudières et chauffe-eaux gaz
- ♦ VMC électrique et gaz
- ♦ Panneaux solaires
- ♦ Pompes à chaleur
- ♦ Ramonage des conduits de fumée

Thermographie infrarouge

- ♦ Etanchéité et défauts d'isolation
- ♦ Visualisation des planchers chauffants
- ♦ Embouage des radiateurs



Z.A Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la
Chanterie - 49480 St Sylvain d'Anjou

Membre du réseau
Entreprises Indépendantes

Les commerçants vous
souhaitent une excellente
fête de fin d'année !

20
22



Franck coiffure, Rose Marie Esthétique, Boulangerie Le Bon Pain, Lunettes de Blandine optique,
Etoffe de soi bar à couture, Bar restaurant Le Centre, Atelier Vert'tiges fleuriste, Chocolaterie Bourdillat,
Mon coiffeur, Le Cadran Bar Pmu, Pascal Salé Apiculteur, Auberge de la lieue, Domaine des cèdres vin d'Anjou Nueil sur layon, Moreno
plomberie chauffage électricité.